

# **COMMUNE DE SAINT-BEAUZIRE**

## **NOTE DE PRESENTATION BREVE ET SYNTHETIQUE**

### **DU BUDGET UNIQUE 2025**

**Adresse :** 1, Rue du Pont Neuf 63360 SAINT-BEAUZIRE

**Tél :** 04.73.33.92.59

**MAIL :** [saint-beauzire.mairie@wanadoo.fr](mailto:saint-beauzire.mairie@wanadoo.fr)

La Loi NOTRe du 7 août 2015 crée de nouvelles dispositions relatives à la transparence et la responsabilité financière des collectivités locales.

Cette présentation brève et synthétique retrace les informations financières essentielles, elle doit être jointe aux prévisions budgétaires afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Cette note répond donc à cette obligation pour la commune. Elle sera disponible sur le site internet de la commune.

#### **Préambule**

Le budget 2025 est marqué par le début des travaux du nouveau restaurant scolaire, principal investissement d'un montant de 2 027 738.00 €, subventionné à hauteur de 904 599 € dont :

- 450 000 € par l'Etat au titre de la Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR).
- 200 000 € par la Région Auvergne Rhône Alpes au titre des contrats Région
- 254 599 € par le Département du Puy-de-Dôme) au titre du Fonds d'Initiative Communal

Le budget 2025 de la commune se caractérise :

- En fonctionnement par une augmentation des recettes-dépenses de 393 614 € pour un montant arrêté à 2 605 089 € du fait du report d'un fort excédent de fonctionnement de l'exercice 2024.
- En investissement, le budget est équilibré à 2 955 748 € incluant la construction du restaurant scolaire.

## **BUDGET PRINCIPAL**

#### **SECTION DE FONCTIONNEMENT :**

**Montant du Budget Primitif 2025 :** 2 605 089.87 €

La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et des recettes nécessaires au fonctionnement courant de la commune.

#### **Recettes :**

Elles se répartissent comme suit :

### RECETTES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE – ANNEE 2025

CHAPITRES	BP 2025
013 – Atténuations de charges	15 000.00 €
70 – Produits des services	124 800.00 €
73 – Impôts et taxes	116 996.00 €
731 – Fiscalité locale	900 529.00 €
74 – Dotations et participations	763 143.86 €
75 – Autres produits de gestion courante	63 000.00 €
002 – Résultat antérieur	621 615.01 €
76- Produits financiers	6.00 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 605 089.87 €</b>

Les principales recettes sont issues des taxes locales et des dotations budgétaires de l'Etat se répartissant sur les chapitres 73 et 74 du tableau ci-dessus.

La recette attendue provenant des taxes locales est de 1 430 068 € soit 67 884 € de plus qu'en 2024 s'expliquant par une augmentation des bases de calcul de 1.7 %, décidé par l'Etat.

Les taux d'imposition communaux sont inchangés par rapport à 2024.

#### Dépenses :

Elles se répartissent comme suit :

### DEPENSES DE FONCTIONNEMENT PAR CHAPITRE – 2025

CHAPITRES	BP 2025
011 – Charges à caractère général	712 009.28 €
012 – Charges de Personnel	828 020.00 €
65 - Autres charges de gestion courante	137 255.00 €
66 – Charges financières	47 610.00 €
67 – Charges exceptionnelles	1 000.00 €
014 – Atténuation de produits	80 561.00 €
023 – Virement à l'investissement	783 668.42 €
042 – Opérations d'ordre	14 966.17 €
<b>TOTAL</b>	<b>2 605 089.87 €</b>

Les dépenses de fonctionnement sont quasiment identiques à celles de 2024 à l'exception du virement à la section de fonctionnement qui passe de 362 434.90 € à 783 668.42 € afin de financer l'opération "Restaurant Scolaire".

Les charges de personnel en hausse de près de 27 000 € incluent maintenant les dépenses liées à l'enseignement de l'EPS et de la musique dans les écoles ainsi que les frais liés au traitement des autorisations d'urbanisme (permis de construire et déclarations préalables principalement)

## SECTION D'INVESTISSEMENT :

Montant du Budget Primitif 2025 : 2 995748.73 €.

### Recettes :

Les principales recettes d'investissement sont les suivantes :

- Un virement de la section fonctionnement de 783 668.42 €
- Le Fonds de compensation de la TVA de 32 488.68 €
- Les Taxes d'Aménagement de 15 000.00 €
- Les subventions sur les opérations d'investissement : 1 028 125.00 € (Etat, Région, Département, RLV)
- Un emprunt d'équilibre de 1 081 500.00 €

### Dépenses :

Les principales nouvelles opérations d'investissements financées en 2025 sont les suivants :

- Construction d'un nouveau restaurant scolaire : 2 027 738.00 €
- Voirie urbaine : 183 625.40 € dont principalement 67 191 € pour aménagement de sécurité de la rue des Dômes et 100 000 € pour l'enfouissement des réseaux secs rue du Pont du Château, rue du chabry pour profiter du chantier d'échange de la conduite financée par le Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable Plaine de Riom
- Matériel de voirie : Achat d'un véhicule Nissan Connect Electrique pour 29 000 € mais faisant l'objet en recette d'une prime à la conversion de 8 000 €.
- Voirie rurale : 45 491 € pour le règlement de la réfection du chemin de la Grande Bogne et des deux Bognes réalisés fin 2024.
- Espace Sportif : 24 000 € pour la création d'un espace "Fitness" de plein air.
- Cimetière : 7 140 € pour l'installation d'un nouveau colombarium

\*\*\*\*\*

## CONCLUSION

Compte tenu des investissements importants, le budget 2025 s'équilibre par un emprunt de 1 081 500€ dont un emprunt de longue durée de 800 000 € sur 30 ans auprès de la Banque des Territoires et un prêt complémentaire sur une durée courte pour financer la TVA sur les investissements dont le remboursement par l'Etat au taux de 16.404 % au lieu de 20 % ne s'effectuera que dans 2 ans.

Le 17 Avril 2025

Le Maire,  
Jean-Pierre HEBRARD

